

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 28

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Recettes et équilibre général)

ARTICLE 15 TER

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« à l'ensemble des »,

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de l'amendement à l'alinéa précédent qui vise à clarifier l'application actuelle des règles aux contrats relatifs au versement d'indemnités journalières en matière de TSCA.